

Rapport public Parcoursup session 2020

Université de La Rochelle - Licence - Sciences de la vie (3082)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de La Rochelle - Licence - Sciences de la vie (3082)	Jury par défaut	Tous les candidats	131	1379	588	904	12	10

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE LA VIE :

- Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.

En outre :

- Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.

- Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Sciences de la vie et de la Terre à la fin de la classe de terminale est préconisée.
Une bonne maîtrise des compétences expérimentales attendues en Sciences de la vie et de la Terre à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise des compétences attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.

- Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2019-2020 à partir du 22 janvier 2020. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2019-2020). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en Licence scientifique (les candidatures en PASS, MIASHS, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Vous êtes curieux-se des sciences de la nature et rigoureux-se, vous avez à cœur d'étudier le fonctionnement du monde vivant ?

Cette licence est faite pour vous.

A l'issue de cette formation, vous aurez acquis une vision intégrée des différentes échelles du vivant, de la molécule à la biosphère, vous saurez appréhender une démarche scientifique cohérente et maîtriserez les principaux outils nécessaires à cette étude. Cette licence générale est essentiellement une étape dans la formation d'un scientifique de niveau Master ou Doctorat. Outre cette poursuite d'étude, la licence en Sciences de la Vie vous prépare également aux métiers techniques et/ou administratifs des sciences biologiques et de l'environnement.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site :

<https://formations.univ-larochelle.fr/licence-sciences-vie>

En complément de cette formation, un cursus master en ingénierie vous est proposé :

<https://www.univ-larochelle.fr/formation/nos-formations/cursus-master-ingenierie-cmi/>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Calcul d'une moyenne basée sur les notes de premières et terminale, les épreuves anticipées du bac et prise en compte de la fiche avenir et du projet de formation motivé.

Considérant que certaines séries de bac préparent significativement mieux que d'autres à des études scientifiques en général, et des études en SV en particulier, une modulation fonction de la série de bac a été également appliqué aux notes moyennes intermédiaires « Sciences ».

Pour départager les éventuels ex aequo : les critères précédemment décrits ont permis de calculer une « note globale », avec 3 décimales de précision.

Les éventuels ex aequo ont été départagés selon les critères suivants, par ordre d'importance :

1. La note au « projet motivé » (meilleure note = meilleur classement)
2. Le bac préparé (bac S = meilleur classement que autres bacs)
3. L'origine géographique (priorité à l'académie)
4. La note moyenne en SVT (ou équivalent) en 1^{ère}/Terminale.

Les résultats du bac sont pris en compte pour les dossiers en ré-orientation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous recommandons aux candidats de ne pas négliger la rédaction de leur projet de formation : celui-ci doit faire apparaître leur bonne connaissance de la formation visée et son adéquation avec un projet professionnel et personnel qui soit cohérent et réfléchi et en relation avec le domaine des sciences de la vie.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de 1ère et terminale	Les notes obtenues dans les disciplines scientifiques sont privilégiées mais celles des disciplines non scientifiques sont également prises en compte.	Notes et moyennes de première et terminale et résultats aux épreuves anticipées du bac.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités d'analyse, rédactionnelle et d'expression en général.	Notes obtenues dans les disciplines non scientifiques et appréciations de la fiche avenir.	Notes et moyennes de première et terminale et résultats aux épreuves anticipées du Bac.	Très important
Savoir-être	Autonomie, curiosité intellectuelle, capacité à s'investir.		Projet de formation motivé.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et connaissance de la formation.	Adéquation entre le projet d'études et/ou professionnel.	Projet de formation motivé.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen et/ou associatif.		Projet de formation motivé.	Complémentaire

Signature :

Jean Marc OGIER,
Président de l'établissement Université de La Rochelle